

# Des plaidoires lycéennes pleines de conviction

Vendredi, onze élèves de Cherbourg-en-Cotentin ont participé à la finale du concours lycéen de plaidoirie. Ils ont plaidé avec conviction et persuasion sur des sujets qui leur tenaient à cœur.

## Reportage

Les attitudes sont confiantes. Les intonations, mûres. Les plaidoires, convaincantes. Nous ne sommes pas dans un tribunal mais dans l'amphithéâtre de l'IUT de Cherbourg-en-Cotentin. Et ce ne sont pas des avocats qui s'adressent au public mais des élèves de trois lycées cherbourgeois. Vendredi, dix jeunes filles et un jeune garçon participaient à la finale du concours lycéen de plaidoires, initié par la Ligue des droits de l'Homme. Devant un jury et leurs camarades, elles et il ont dit ce qui leur tient à cœur, ce qui les énerve. Ce qui les révolte aussi.

La voix porte, parfois jusqu'au cri

Première à passer au pupitre, Koline a plaidé pour « **briser le silence sur le viol en France** ». D'un ancrage national, le discours se fait plus local, abordant le viol avec acte de barbarie survenu en août 2023 à Cherbourg, jusqu'à en devenir personnel. Sa voix porte jusqu'au fond de l'amphithéâtre, les intonations fluctuent jusqu'à devenir un cri, comme en écho à « **la cruauté que représente le viol** ».

Les deux plaideuses suivantes avaient choisi comme sujet le droit à l'avortement, et sa situation menacée aux États-Unis ou en Pologne. « **Et si on laissait les femmes décider** », demande Léna, tout en assurance. Par son regard et ses déplacements, Celiana s'adresse à l'ensemble de l'assemblée : « **Et si elles avaient toutes le droit** », répète-t-elle tout au long de sa prise de parole, ponctuée de silences réfléchis. L'égalité entre les sexes et le féminisme étaient également les thèmes choisis par Philipine et Abby.

Le brouhaha et les encouragements du public se font silence. La voix de Toscane est basse, apeurée. Celle d'une enfant victime de violences physiques et psychologiques. Tout à coup, le ton monte, s'emporte. Sa plaidoirie a commencé. Suivront celles d'Elin et le sort des enfants soldats, de Lalie pour celui des migrants, d'Anna sur la liberté de religion, de Capucine sur la peine de mort.

Vient ensuite le tour de Lise. La voix un brin éraillée, elle s'exprime avec conviction. La colère est palpable. « **J'ai choisi de plaider pour un meilleur accès à la santé en France. Mon département, notre département, la Manche, est un désert médical !** assène-t-elle, avant d'enchaîner sur le coût de certains soins. **Je plaide pour une société où on ne dit pas à nos enfants "Sois riche ou crève !" »**

L'exercice, difficile mais préparé tout au long de l'année avec leurs professeurs, a été brillamment exécuté par chacune et chacun. Le lauréat sera invité à visiter le Sénat et les trois meilleurs participeront à la finale départementale.

Maëlys HESLESBEUX.



Capucine a dressé une plaidoirie convaincante sur l'abolition de la peine de mort dans le monde lors de la finale du concours lycéen de plaidoirie, vendredi 12 avril 2024, à Cherbourg-en-Cotentin (Manche). Ouest-France